

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2016/NOV/136	OBJET : DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2016
Date du conseil municipal 14/11/2016	
Date de la convocation 07/11/2016	
Date de l'affichage 07/11/2016	

L'an deux mille seize, le quatorze novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Clotilde LAGOUTTE, 1ère Adjointe au maire, en suite des convocations adressées le 7 novembre 2016.

Étaient présents :

Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Sylvie GALLOCHER Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Virginie SALITRA, Michel VEUX, Karine JARRY, Danielle BOUDET, Sandrine NAGEL, Medhi BENSALAM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIER, Pascal D'HOKER, Stéphanie SCHUT.

Étaient absents représentés :

- Michel BILLOUT, représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Marina DESCOTES-GALLI, représentée par Virginie SALITRA
- Charles MURAT, représenté par Michel VEUX

Étaient absents :

- Jacob NALOUHOUNA
- Rachida MOUALI

Madame Stéphanie CHARRET est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

VU la délibération n°2016/AVR/044 du conseil municipal en date du 4 avril 2016 approuvant le budget principal de la commune de Nangis pour l'année 2016,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, en fin d'année, de procéder à des ajustements de crédits aussi bien en recettes qu'en dépenses de fonctionnement et d'investissement,

CONSIDERANT l'avis de la commission des finances du 7 novembre 2016,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

ARTICLE 1 :

ADOpte la décision modificative des crédits de dépenses et de recettes tel qu'il ressort des tableaux ci annexés à la présente :

DECISION MODIFICATIVE N°2

Budget principal 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES		
Imputation	Motif	Montant
Chap 011	Charges à caractère général	16 765,00 €
60623	Alimentation	810,00 €
6065	Livres, disques, cassettes	800,00 €
611	Contrats de prestations de services	3 930,00 €
6247	Transports collectifs	6 100,00 €
60633	Fournitures de voirie	5 125,00 €
Chap 014	Atténuations de produits	52 000,00 €
73925	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC)	52 000,00 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	885,00 €
6541	Créances admises en non valeur	1 000,00 €
651	Redevances pour concession	-115,00 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
6745	Subvention aux personnes de droit privé	2 000,00 €
Chap 023	Virement à la section d'investissement	115,00 €
	TOTAL Dépenses de fonctionnement	71 765,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20161114-2016-NOV-136-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2016
Date de réception préfecture : 21/11/2016

DECISION MODIFICATIVE N°2
Budget Principal 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT RECETTES		
Imputation	Motif	Montant
Chap 013 6419	Atténuations de charges Remboursement sur rémunération du personnel	67 110,00 € 67 110,00 €
Chap 70 7066	Produits des services, du domaine et des ventes Redevances et droits des services à caractère social	3 855,00 € 3 855,00 €
Chap 74 7478	Dotations et participations Participations autres organismes	800,00 € 800,00 €
	TOTAL Recettes de fonctionnement	71 765,00 €

DECISION MODIFICATIVE N°2

Budget principal 2016

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT DEPENSES		
Imputation	Motif	Montant
Chap 20 2051	Immobilisations incorporelles Concessions et droits similaires	-7 000,00 € -7 000,00 €
Chap 21 2183	Immobilisations corporelles Matériel informatique	7 115,00 € 7 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	115,00 €
	TOTAL Dépenses d'investissement	115,00 €

DECISION MODIFICATIVE N°2

Budget Principal 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT RECETTES		
Imputation	Motif	Montant
Chap 021	Virement à la section de fonctionnement	115,00 €
	TOTAL Recettes d'investissement	115,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20161114-2016-NOV-136-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2016
Date de réception préfecture : 21/11/2016

ARTICLE 2 :

DIT que cette décision vient modifier le budget principal de la commune de l'année 2016 en section de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 15 novembre 2016

La 1ère Adjointe au maire,

Clotilde LAGOUTTE



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20161114-2016-NOV-136-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2016
Date de réception préfecture : 21/11/2016